



## 16ième communiqué du 15 juillet 2021

Face à la maladie, nous devons tous beaucoup à la découverte de la vaccination.

Depuis 2018, [11 vaccinations sont obligatoires](#) et aujourd'hui, la seule solution pour sortir de la crise sanitaire commencée il y a 18 mois, c'est aussi la vaccination.

Nous avons tous souffert des contraintes et du confinement. Nous souhaitons retrouver une vie normale et éviter une quatrième vague de contaminations ainsi qu'un possible reconfinement qui seraient provoqués par les personnes non vaccinées.

Nos sociétés sont des établissements recevant du public souvent fragile, avec une activité buvette. Elles sont donc concernées par les dernières décisions officielles pour empêcher de nouvelles contaminations. Nos salariés et bénévoles qui assurent l'accueil doivent être vaccinés avant le 30 août. Des contrôles seront possibles à partir du 15 septembre avec d'éventuelles sanctions.

Quant aux personnes qui viennent dans nos sociétés soit pour se retrouver, soit pour jouer à la boule ou aux cartes, elles doivent pouvoir présenter un « pass sanitaire » (vaccination ou test négatif) à partir du début août. Nous respectons votre autonomie, mais nous devons vous communiquer ce qui vous concerne, même si l'application risque d'être difficile.

De son côté, le bureau de la Fédération essaie de préparer l'avenir. Réunie le 6 juillet, il a prévu une réunion du Comité Directeur et des responsables de secteurs élus cet été, le samedi matin 28 août 2021 dans les locaux de la société ASPTT l'Ormeau au siège de la Fédération. Le bureau fait le nécessaire pour convoquer une Assemblée Générale le samedi matin 18 septembre 2021 au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes, commune de Verrières en Anjou, avec un éventuel repas. Il nous faut en effet préparer l'année 2022 avec le renouvellement du Comité Directeur.

Vous serez informés en temps utile, car ces deux rencontres ne pourront se dérouler que si les conditions sanitaires le permettent.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons un bel été avec la reprise progressive de vos activités en vous disant notre soutien en ces temps difficiles.

Nous restons à votre écoute.

Amitiés boulistes

Le bureau de la FFBDF

Courriel: [secretaire@fedebouledefort.fr](mailto:secretaire@fedebouledefort.fr)

Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>

4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838

SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS